

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité régionale de comté
de La Haute-Yamaska

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe de la MRC, que lors de sa séance ordinaire tenue le 10 mai 2017, le conseil a étudié et adopté le Règlement numéro 2017-298 modifiant le règlement numéro 2005-162 quant à la tarification applicable pour les dépenses relatives aux consultations publiques sur un projet d'élevage porcin.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au bureau de chaque municipalité dont le territoire fait partie de la MRC de La Haute-Yamaska de même qu'au bureau de ladite MRC situé au 142 de la rue Dufferin, bureau 100, à Granby.

Fait à Granby, province de Québec, ce 15 mai 2017.

La directrice générale adjointe
et secrétaire-trésorière adjointe



Judith Desmeules